



BULLETIN MUNICIPAL de NOTRE-DAME-DES-PINS

/07/2010

SOMMAIRE

1. INFOS MUNICIPALES
2. INFOS ORGANISMES
3. PONT COUVERT
4. MESSAGE DE LA SÛRETÉ
5. OFFRE D'EMPLOI

1. INFOS MUNICIPALES

1.1 SUIVI DU JOURNAL MUNICIPAL

OYÉ! OYÉ!

À sa prochaine parution, votre journal local aura :

- Un nom
- Un logo
- Plus d'informations pour vous et par vous
- Des sujets communs, des souvenirs, des bons coups

Bref, le reflet d'une municipalité de plus en plus dynamique!

1.2 DÉCISIONS DU CONSEIL

- Il a été résolu de retenir les services de l'entreprise Mini Excavation S.D. pour les travaux de réparations du garage de la 34^e Rue au coût de 3 750,00\$ plus taxes.

- La municipalité a fait l'acquisition de 12 nouvelles tables de pique-nique pour les loisirs.

- Il a été résolu de retenir les services de l'entreprise A. Quirion Excavation inc. pour la fourniture d'un trottoir sur la 1^{re} Avenue, entre la 25^e et la 26^e Rue au coût d'environ 16 000,00\$ plus taxes.

- Il a été résolu de retenir les services de Pavages St-Laurent pour les travaux d'asphaltage de la 33^e Rue pour un total approximatif de 32 675,00\$ taxable.

- La municipalité a adopté une politique des dons et commandites dans le but de définir et d'encadrer tout le processus d'évaluation des demandes adressées au Conseil municipal.

1.3 RÈGLEMENTS

Entretien des terrains :

Les terrains vacants doivent être entretenus de façon à éviter la prolifération d'herbes longues (fauchage). À défaut par le propriétaire de procéder au fauchage dans un délai donné, la municipalité procèdera aux travaux qui s'imposent et en facturera le coût au propriétaire.



1.4 AUTRES INFO

Tonte du gazon :

Nous vous demandons d'entretenir des relations de bon voisinage en évitant de tondre votre pelouse le dimanche.

Merci de votre précieuse collaboration.

Plan d'action 2008-2014

Suite à la rencontre de consultations publiques qui a eu lieu le 13 mars 2010, de nouvelles priorités sont ressorties.

Le comité de la ruralité locale a préparé et soumis un nouveau plan d'action 2008-2014 que le Conseil municipal a accepté.

Ce document peut être consulté au bureau municipal.

Retour sur la formation sur le compostage :

Le 17 juin dernier, la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins avec l'entremise de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud, a organisé une formation sur le compostage.

Plus d'une trentaine de personnes ont participé à l'activité. C'est Monsieur Compost, lui-même, monsieur Gilles Paradis qui est venu partager une portion de son savoir.

Nous sommes persuadés que de nombreuses personnes auraient aimé y participer. C'est pour cela que la Municipalité a décidé de faire connaître à la population locale que nous avons aussi, dans notre communauté, des concitoyens généreux de partager leurs connaissances à ce sujet en les personnes de messieurs Claude Dumont (418) 774-5293 ainsi que Paul-Denis Veilleux (418) 774-6869.

La Municipalité offre à ses résidents la possibilité d'obtenir à coûts réduits un bac à composter ainsi qu'un aérateur. Pour plus de renseignements, communiquez avec le bureau municipal au (418) 774-9718.

En fait, la matière qui se retrouve dans le composteur ne se retrouve pas dans le bac de vidanges, donc, c'est vous les concitoyens qui payez moins cher pour l'enfouissement de ces ordures.

Un geste pour l'environnement!

2. INFOS ORGANISMES

2.1 LAFÊTE DES JUBILAIRES DU CLUB

Au mois de mai dernier, le Club Joie et Sérénité de Notre-Dame-des-Pins a souligné la fête des jubilaires du club.

Le tout a débuté par une messe à l'église et a été suivi d'un dîner à la salle du Club de l'Âge d'Or.



Sur la photo, de bas en haut et de gauche à droite :

Félicitations à Victor Rancourt et Élizabéth Bourque (65 ans de mariage), Eugène Doyon et Alice Bourque (70 ans), Raoul Bolduc et Gisèle Catellier (55 ans), Simon Rodrigue et Anita Gagnon (60 ans), François Doyon et Simone Rodrigue (50 ans), Yvette Fortin et Joseph Gilbert (55 ans), ainsi que Mariette Lessard et Aurèle Pomerleau (55 ans). Absents sur la photo, Lucienne Labrecque et Jean-Claude Cloutier (55 ans de mariage).

Fait à remarquer que Mme Élizabéth Bourque et Mme Alice Bourque sont les deux sœurs, ainsi que M. Eugène Doyon et François Doyon sont les deux frères.

Le Club Joie et Sérénité tient à féliciter tous les couples qui fêtent un anniversaire de mariage dans notre paroisse.

Bonnes Vacances d'été!

Le Club Joie et Sérénité sera de retour au début septembre.

Lorraine Giroux, Présidente

2.2 CERCLE DES FERMÎÈRES

Le 27 mai dernier, plusieurs Dames Fermières se sont réunies au Manoir de la Roselière lors d'un dîner pour souligner le 90^e anniversaire de Mme Vivianne Poulin. Elle fût la première secrétaire du Cercle en 1942.

Le 28 mai, sous la responsabilité de Michèle Bouchard, 900 arbres ont été distribués aux résidents de Notre-Dame-des-Pins.

Les membres ont tricoté 35 paires de pantoufles pour la maison de L'Éclaircie.

Ne pas oublier notre déjeuner du 19 septembre!

2.3 CHEVALIERS DE COLOMB

Prochaine réunion le 28 septembre 2010 à 19h30 au chalet des loisirs.

Responsables :

Yves Poulin 774-9618

Odias Lapointe 774-9557

3.1 FÊTE AU VIEUX PONT du 13 au 15 août 2010



PROGRAMMATION

Vendredi 13 août

Soirée rock Budweiser

15h00 à 18h00 mix 99,7 en direct

5 à 7 bières à prix réduit

17h00 - Les poffin

21h00 - Hommage à CCR

23h00 - Hommage à AC/DC

Entrée 10\$

Samedi 14 août

Journée familiale et rétro

12h00 à 17h00 - Zone jeunesse: mini ferme, clown, mur d'escalade, jeux conçus par des élèves et autres activités

12h00 à 17h00 - Exposition d'autos antiques

13h00 - Concours des plus belles voitures antiques

13h30 - Jérôme Lemay, présenté par le Manoir de La Roselière

Apportez votre chaise

17h00 - Remise des prix coup de coeur

Entrée pm 2\$, soirée 10\$

Soirée Kia et Mitsubishi

20h00 - Twisters

22h00 - Baby Boomer's band

Soirée 10\$

Dimanche 15 août

Journée country présentée par

Marol express et Excavation Notre-Dame

12h00 à 17h00 - Exposition des plus beaux camions du Québec

12h00 à 17h00 - Zone jeunesse: mini ferme, clown, mur d'escalade, jeux conçus par des élèves et autres activités

12h00 à 19h00 - Jérôme Lacroix

13h30 - Hommage à Johnny Cash

Entrée 10\$

4. LA SÛRETÉ DU QUÉBEC DE LA MRC BEAUCE-SARTIGAN VOUS INFORME...

Bonjour, ici le sergent Jonathan Branchaud de la MRC Beauce-Sartigan. L'été étant maintenant à nos portes, les automobilistes et les cyclistes doivent appliquer certaines règles afin d'éviter des tragédies comme la perte de vies humaines. En effet, la route, ça se partage!

Pour un meilleur partage de la route... Règles pour le cycliste

1- Soyez visible en tout temps : Munissez votre vélo de réflecteurs, d'un feu rouge à l'arrière, d'un phare blanc à l'avant et de bandes réfléchissantes;

2-Soyez attentifs : Anticipez les hasards de la route, repérez les dangers potentiels et respectez les feux de signalisation. Cédez le passage aux piétons et ne circulez pas sur le trottoir;

3- Suivez le trafic : Conduisez en ligne droite et de manière prévisible. Circulez dans le sens de la circulation et gardez la droite;

4-Signalez vos intentions.

Pour un meilleur partage de la route... Règles pour l'automobiliste

1- Anticipez la présence des cyclistes;

2- Gardez vos distances : Au moment de dépasser un cycliste, laissez un espace d'environ 1 m entre votre véhicule et le cycliste, et un espace de 1,5 m sur les routes en milieu rural;

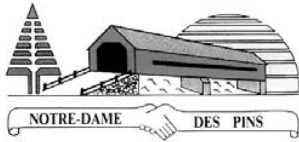
3- Cédez le passage au cycliste qui traverse la voie que vous vous apprêtez à emprunter;

4- Prenez garde aux intersections;

5- Ne klaxonnez pas à l'approche d'un cycliste : L'effet peut le surprendre et lui faire effectuer une fausse manœuvre.

Sergent Jonathan Branchaud Courriel : jonathan.branchaud@surete.qc.ca Téléphone : (418) 228-5531





5. OFFRE D'EMPLOI **Technicien(ne) en loisirs**

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
NOTRE-DAME-DES-PINS

Dans le cadre d'une entente inter-municipale, les quatre municipalités suivantes : Saint-Côme-Linière, Saint-Philibert, Saint-Simon-les-Mines et Notre-Dame-des-Pins offrent un poste à temps plein (35hres/sem.) de technicien(ne) en loisirs pour assurer le développement des services de loisirs dans chaque municipalité concernée.

La personne recherchée sera appelée à se déplacer dans chacune des municipalités. Parmi les tâches qui lui seront confiées, elle y aura entre autres à :

- Dresser une liste des activités existantes et des activités potentielles dans chaque milieu;
- Participer à l'organisation et à la réalisation de nouvelles activités dans chaque milieu;
- Préparer, le cas échéant, les demandes d'aides financières;
- Animer les rencontres du comité de loisirs de chaque municipalité.

Le profil recherché est le suivant :

- Détenir une formation collégiale (DEC) en loisirs, animation ou autre domaine connexe;
- Bonne aptitude à communiquer verbalement et à animer des rencontres;
- Capacité d'animer et de mobiliser des équipes de bénévoles;
- Facilité à rédiger des documents
- Personne dynamique, diplomate et ayant de l'entregent;
- Sens de l'organisation;
- Habileté à travailler pour plus d'un supérieur.

La date prévue d'entrée en fonction est le 1er octobre 2010. Salaire selon l'expérience et la formation.

Les personnes qui souhaitent présenter leur candidature devront faire parvenir leur curriculum vitae et une lettre précisant leur intérêt à l'adresse suivante :
Concours 2010-01, 2790, 1re Avenue, Notre-Dame-des-Pins (Québec), G0M 1K0, ou encore par télécopieur au (418) 774-9718 ou par courrier électronique : notredamedespins@sogetel.net

La date limite pour faire parvenir votre CV est le 4 août 2010.